

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 109 (2011)
Heft: 7-8

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du Conseil fédéral

Etat de santé et suivi des accouchées

Le rapport élaboré à la demande de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (postulat 02.3383, CSSS-CN) affirme qu'en Suisse, l'état de santé et le suivi des accouchées sont globalement bons.

Pour répondre au postulat, l'Office fédéral de la santé publique a mandaté deux études:

- La première étude se base sur une statistique coût/prestation et fournit des informations concernant les prestations remboursées aux accouchées par l'assurance obligatoire des soins (AOS), en 2005 et 2006. Elle montre que l'état de santé des accouchées s'est stabilisé au bout de six mois.
- Dans un deuxième temps, l'Institut de sages-femmes de la Haute école de sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a été chargé de dresser l'inventaire des offres d'assistance, de conseil et de soutien qui sont proposées aux accouchées en Suisse. Les professionnels

chargés de l'expertise ont estimé que l'offre actuelle, dans son ensemble, était bonne.

Sur la base de ces deux études, le Conseil fédéral en arrive à la conclusion que l'état de santé et le suivi des patientes durant la grossesse et après l'accouchement sont globalement bons. Le développement structurel et conceptuel des offres de soins recommandé par la Haute école des sciences appliquées de Zurich concerne les cantons et les fournisseurs de prestations. C'est pourquoi le Conseil fédéral n'a pas l'intention de prendre de mesures.

Le rapport peut être téléchargé depuis le site www.bag.admin.ch > Thèmes > Nutrition et activité physique > Accouchées
Source: Communiqué de presse OFSP du 19 avril 2011.

Appel à contributions

Congrès suisse des professions de la santé

Pour sa deuxième édition, le Swiss Congress for Health Professions (SCHP) se tiendra les 31 mai et 1^{er} juin 2012 à Wintertour. Ces échanges de savoirs entre professions de la santé sont organisés par le département Santé de la haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW).

Les chercheur(se)s et les enseignant(e)s peuvent présenter et discuter leurs projets sur les axes thématiques suivants:

- l'innovation et le développement (projets de recherche, de développement ou centrés sur la pratique)
- la relation entre les professionnel(le)s et leur clientèle/patient(e)s
- les soins de santé

- la formation initiale et continue des professionnel(le)s de santé dans les hautes écoles
- Votre contribution peut prendre la forme d'une présentation orale (exposé de quinze minutes et débat consécutif de quinze minutes) ou d'un poster. Vous pouvez également proposer un atelier thématique de 90 minutes qui traitera d'un thème de manière approfondie. Vous assumez alors la responsabilité d'introduire les diverses interventions et de diriger les débats pendant l'atelier.

Le dernier délai de soumission des documents de synthèse est fixé au **30 septembre 2011**.

Pour plus d'informations et/ou une soumission en ligne: www.schp.ch

Parents et médicaments

Erreurs fréquentes dans le dosage

Une équipe de chercheurs de New York a voulu savoir à quelle fréquence les parents faisaient des erreurs de dosage lors de l'administration de médicaments courants à leurs enfants et a étudié différents moyens d'aide pouvant augmenter leur compétence de parents.

Cette étude expérimentale incluait 302 pères et mères qui ont été invités à doser 5 ml d'un médicament liquide. Pour cela, ils devaient utiliser correctement un ensemble de six instruments normalisés, par exemple un compte-gouttes ou une cuillère de dosage.

Le dosage était estimé correct lorsqu'il se situait entre -20% et +20% (soit entre 4 et 6 ml). Une différence de plus de 20% était interprétée comme une «petite erreur» tandis qu'une différence de 20 à 40% comme une «grande erreur».

Les plus «grandes erreurs» étaient des surdosages: elles ont été faites lorsque les parents utilisaient un gobelet-doseur à étalonnage imprimé (25.8%) ou un gobelet-doseur gravé (23.3%). L'utilisation d'un compte-gouttes, d'une cuillère de dosage et d'une seringue pour administration orale entraînaient moins d'erreurs.

Source: Yin HS., Mendelsohn AL., Wolf MS., et al.: Parents' medication administration errors: role of dosing instruments and health literacy. Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine 2010; 164: 181-186.

Office fédéral de la santé publique OFSP

Service national d'interprétariat communautaire par téléphone

Depuis le mois d'avril 2011, un service national d'interprétariat communautaire par téléphone (SIT) est opérationnel dans le domaine de la santé. Son numéro: 0842 442 442. Il est disponible dans toute la Suisse 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il propose ses services dans les trois langues officielles (français, allemand et italien) et établit la communication avec un(e) interprète approprié(e), couvrant au total douze langues. «H+ – Les hôpitaux de Suisse» soutient ce projet.

Les prestations fournies par le SIT sont payantes, et les utilisateurs doivent s'enregistrer au préalable. L'OFSP soutient AOZ Medios jusqu'à fin 2013 pour la mise en place et l'exploitation du SIT. Les prestations d'interprétariat sont fournies dans les langues suivantes: albanais, arabe, espagnol, italien, kurde, portugais, russe, serbo-croate-bosniaque, somali, tamoul, tigrinya et turc.

Actuellement, quelque 200000 personnes en Suisse ne comprennent aucune des langues nationales ni l'anglais. De plus, même si bon nombre de per-

sonnes migrantes sont capables de mener une conversation simple, elles doivent recourir à un interprète dès qu'il s'agit de recevoir des explications complexes en matière de santé. Sinon, les difficultés de compréhension peuvent entraver le suivi médical, voire compromettre le succès thérapeutique.

L'interprétariat communautaire (sur place ou par téléphone) constitue un point fort du programme national Migration et santé 2008-2013.

Informations complémentaires:
www.miges.admin.ch/
www.inter-pret.ch/www.aoz.ch/medios

Canton de Genève

Dix Lunes inaugure un nouvel espace

Dix Lunes, la première maison de naissance du canton de Genève, a ouvert ses portes en été 2009 et a déjà accompagné une cinquantaine de naissances. Le 4 juin dernier, elle a inauguré son nouvel espace à Puplinge. Ce cadre plus approprié et plus chaleureux donne aux nouvelles familles

la possibilité d'un séjour post-partum en toute sérénité. Les consultations et les cours (préparation à l'accouchement, allaitement, portage, gymnastique de post-partum, etc.) continuent d'être dispensés aux Eaux-Vives, au Cabinet de sage-femme Dix Lunes.

Voir aussi: www.dixlunes.ch

Rapport du symposium

«Recherche Clinique en Pédiatrie»

Le 9 juin dernier, la «Swiss Clinical Trial Organisation» organisait à Bâle un symposium sur les nouvelles tendances dans les domaines de l'éthique, de la recherche scientifique, du développement des médica-

ments, de la sécurité et des activités dans les réseaux pédiatriques.

Le rapport final est disponible sur le site: www.scto.ch

Statistique décevante

Maltraitance infantile en Suisse

Pour l'année 2010, 15 des 26 cliniques pédiatriques en Suisse ont enregistré quelque 923 cas de maltraitances infantiles, ce qui correspond à une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente.

- 271 situations concernaient des violences physiques, 233 des sévices sexuels, 291 de la négligence, 123 des violences psychologiques et 5 des cas de syndrome de Münchhausen (aussi appelé trouble factice caractérisé par un besoin de simuler une maladie).
- 474 enfants de moins de six ans étaient concernés et, parmi eux, 219 cas ont été signalés pour des enfants de moins d'un an seulement.
- Les cas recensés représentaient 363 garçons et 556 filles, aucune donnée n'étant disponible pour 4 cas.
- 447 enfants ont reçu des traitements stationnaires et 476 des traitements ambulatoires.
- Dans trois quarts des cas (689), l'auteur des violences est un membre de la famille de l'enfant et, dans 152 cas (16%), il s'agit d'une connaissance de celui-ci. Ce n'est que pour une part infime (3%), que l'auteur d'abus est un étranger. Aucun chiffre n'est donné pour 49 enfants (5%).
- L'auteur des violences est un homme dans 444 cas (48%) et une femme dans 229 cas (32%).
- La majeure partie des maltraitances (758 cas, soit 82%) est le fait d'adultes de plus de 18 ans. Les maltraitances en groupe (plusieurs auteurs de moins de 18 ans ou de plus de 18 ans) ne concernent que 10 cas (1%). Aucune donnée n'est four-

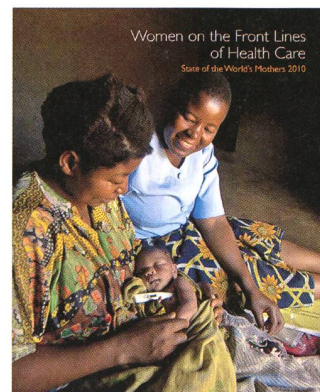
Rapport «Save the Children»

La situation de mères dans le monde en 2010

Sur un total de 173 pays recensés, 57 sont «en situation critique», dont 36 en Afrique. La Norvège, l'Australie et l'Islande sont au sommet du classement tandis que l'Afghanistan, le Niger et le Tchad sont en dernières positions. La Suisse se situe en 15^{ème} position, juste après le Royaume-Uni.

Le rapport 2010 rappelle quelques chiffres:

- 8,8 millions d'enfants meurent chaque année dans le monde avant l'âge de 5 ans, dont 41% durant le premier mois d'existence.
- 343 000 femmes perdent chaque année leur vie à cause de complications en cours de grossesse ou d'accouchement.
- 99% des décès infantiles et maternels surviennent dans



Save the Children

EVERY ONE

les pays en développement, là où les mères et leurs enfants n'ont pas accès aux soins de base.

«Save the Children» est l'œuvre d'entraide indépendante la plus importante au monde en faveur des mères et de leurs enfants. Son rapport annuel (seulement en anglais) «Mother's Ranking 2010» peut être téléchargé depuis le site: www.savethechildren.ch/index.html

nie sur l'âge de l'auteur pour 41 cas (4%).

Les auteurs de ce sondage – la Société suisse de pédiatrie et le groupe de travail «Protection de l'enfant» des cliniques pédiatriques – estiment que: «Même si la part des cas que l'on découvre augmente, la marge d'inconnu reste très importante pour la maltraitance infantile. Les effets négatifs sur la vie de l'adulte sont graves. Face à ces constats, la prévention et la détection précoce revêtent une importance accrue».

Un guide axé sur la pratique

C'est pourquoi la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant a édité une brochure et l'a distribuée en mars der-

nier à quelque 20 000 médecins spécialisés. Ce guide devrait aider à déceler les cas de maltraitance infantile mais aussi à évaluer les cas suspects et les situations à risque et amener à avoir les bonnes réactions. Cette brochure répond à des questions concernant les signes particuliers au niveau du comportement et les symptômes physiques. Elle indique aussi dans quelles circonstances il serait bon de demander conseil à un groupe de protection de l'enfant de l'hôpital.

Ulrich Lips: Maltraitance infantile – protection de l'enfant. Guide concernant la détection précoce et la façon de procéder dans un cabinet médical. 2011, 46 p. Cette brochure peut être téléchargée depuis le site: www.protection-enfants.ch